



BILAN LEADER 2007-2013 GAL CONVIVENCIA PAYS CŒUR D'HÉRAULT

Isabelle Farges, consultante
09.65.16.90.24
Latitude.C – Catherine Claustre
04.68.27.59.61

Réunion du 21 octobre 2014



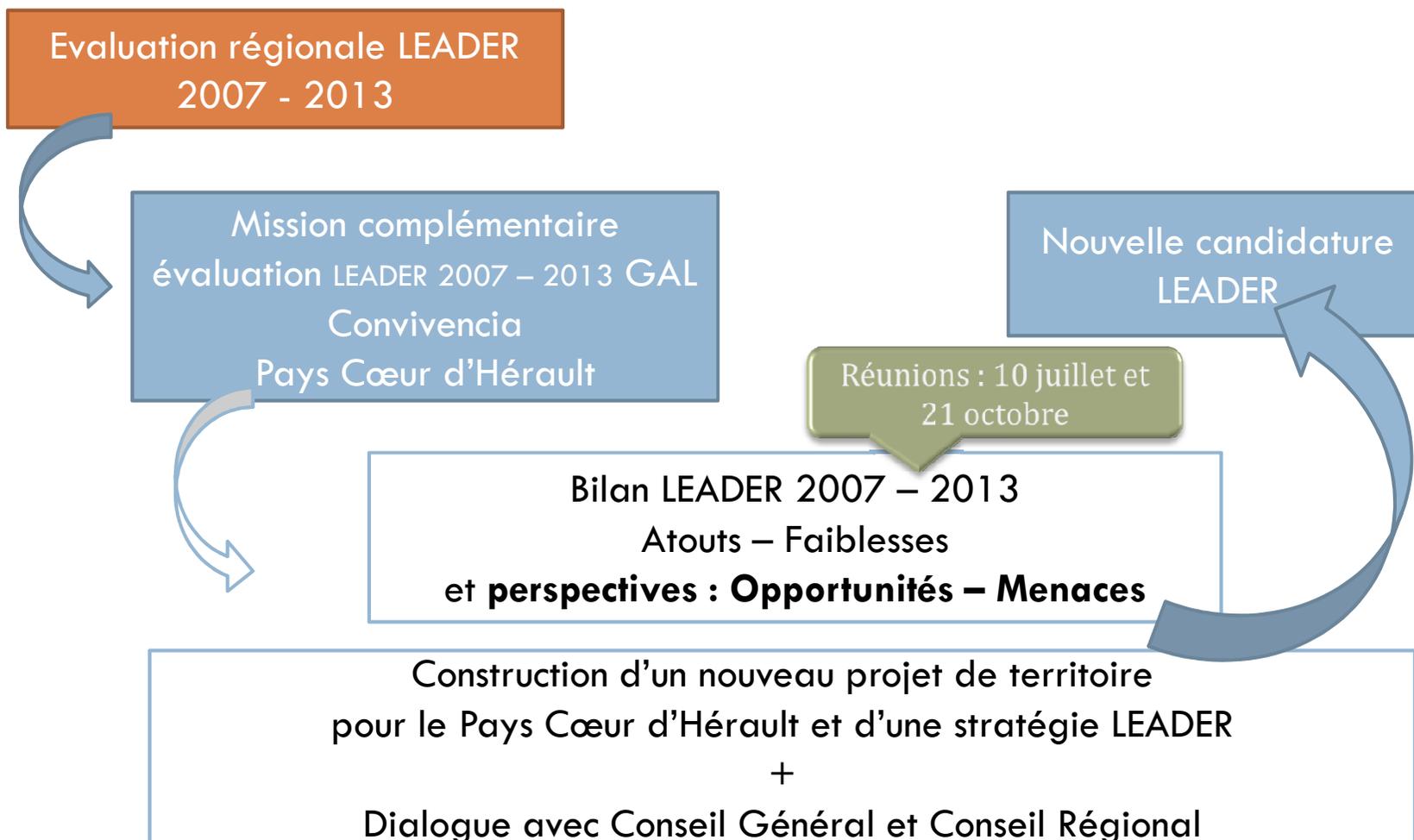
Déroulement de la réunion

- 1^{ère} partie : les moyens – 15h – 16h30
 - 15h – 15h20 : Présentation, les moyens mis en œuvre pour le fonctionnement et la gouvernance
 - 15h20 – 16h10 : Discussion par table
 - 16h10 – 16h30 : Mise en commun

- 2^{ème} partie : le territoire et la stratégie - 16h30 – 17h00 :
Rappel du 10 juillet sur territoire
 - Présentation analyse de la stratégie par axe stratégique
 - Présentation des axes de réflexion et d'amélioration sur la méthode d'élaboration d'une stratégie LEADER
 - Présentation par le GAL du calendrier et des axes proposés par la région pour prochain LEADER

- 17h00 – 18h00 : Echange en plénière sur les axes de réflexion et d'amélioration et sur la future candidature LEADER

Rappel de la mission



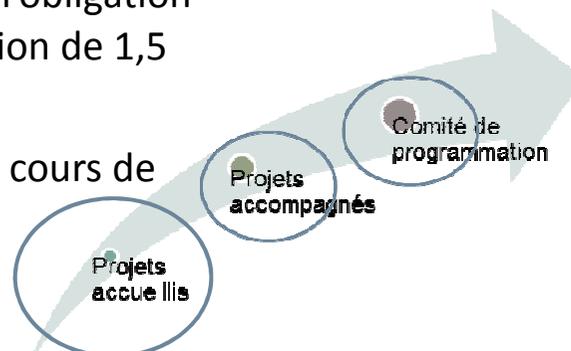
Accueil, suivi des porteurs de projet et moyens humains

Atouts

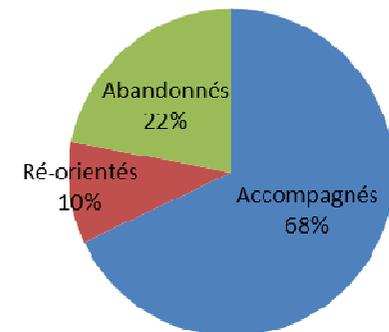
- ❑ LEADER ne se résume pas au nombre de projets programmés
- ❑ Un potentiel de porteurs de projet à mobiliser et accompagner
- ❑ Equipe GAL = Rôle essentiel d'assistance aux porteurs de projet publics ou privés, ingénierie de proximité
- ❑ Appui de l'équipe du pays cœur d'Hérault
- ❑ GAL Convivencia : 2 salariés à temps plein (1 animatrice + 1 gestionnaire) alors que l'obligation conventionnelle était à 1,5 ETP. En région de 1,5 à 2,3 ETP.
- ❑ Instauration d'un comité technique en cours de programmation

Faiblesses

- ❑ Pas d'outils de recueil concernant le suivi et l'orientation des porteurs de projets accueillis...
- ❑ Beaucoup de changement dans l'équipe au démarrage. Le travail de mobilisation (animation et repérage des porteurs de projet) en a pâti car il a fallu rattraper le retard
- ❑ L'appropriation du programme par les relais d'information (ex. élus et techniciens des communautés de communes) reste inégale



Estimation partielle de 2009-2013
Suivi porteurs de projet



Accueil, suivi des porteurs de projet et moyens

Opportunités

- Le cadre du programme LEADER 2014-2020 renforce les moyens pour l'animation et la gestion
- Possibilité de mobiliser une enveloppe supplémentaire après une évaluation à mi-parcours en fonction des résultats quantitatifs et qualitatifs

Menaces

- Difficultés potentielles à mobiliser les relais dans une période de restriction budgétaire et de changements territoriaux (consulaires, élus, co-financeurs...)

Perspectives :

- Engager très tôt un travail de repérage et de mobilisation des projets
 - ✓ Lancer un appel à projet = identifier les projets et programmer dès le lancement du programme.
 - ✓ Pour les porteurs de projets privés prévoir un dispositif d'appui et/ou d'amorçage dans le cadre des objectifs ciblés
- S'appuyer sur les acquis en termes de moyens humains et de relais :
 - ✓ La reconduction à minima de l'équipe composée de 2 ETP.
 - ✓ Le renforcement des moyens de l'équipe sur les volets, communication, évaluation
 - ✓ Des relais identifiés et en réseau pour l'identification et le suivi des porteurs de projets (chargés de missions pays, techniciens de communautés de communes, autres ...).
- Constituer un comité technique dès le démarrage

Les instances de programmation

Atouts

- Le comité de programmation du GAL est en grande partie issu du Pays cœur d'Hérault qui s'appuie déjà dans sa structuration sur un partenariat public privé (conseil de développement)
- Effort en cours de programmation sur la présentation des projets

Faiblesses

- Difficulté en début de programme (période « d'apprentissage » - 1ère candidature).
- La mécanique LEADER de programmation financière prend parfois le pas sur le pilotage de la stratégie

Les instances de programmation

Opportunités

- Renforcement attendu du rôle du comité de programmation dans le pilotage de la stratégie

Menaces

- Le maintien de la mobilisation et de l'implication des membres

Perspectives :

- Clarifier en amont avec les membres du comité de programmation, le rôle, le fonctionnement du CP, ses spécificités et son articulation avec les autres instances du territoire
- Prévoir dans les comités de programmation des temps et outils pour que les membres du CP puissent visualiser, échanger et piloter la stratégie. (ex. méthode d'animation des réunions, présentations sur site, travail par commissions, grille de sélection des projets...)

La communication, l'évaluation

Atouts

- Un souci de communiquer tout au long du programme avec des outils et actions diversifiés pour toucher divers publics (plaquette, page internet, presse...)
- Réalisation d'une évaluation à mi-parcours et évaluation finale

Faiblesses

- Difficulté à communiquer sur les actions et l'impact du programme de façon concrète
- Difficulté à mesurer l'impact du programme

Opportunités

- Le cadre du programme LEADER 2014-2020 renforce les moyens pour l'animation, la gestion, la communication, l'évaluation
- A l'issue d'une évaluation à mi-parcours possibilité de mobiliser des fonds supplémentaires

Risques / Menaces

- Ne pas anticiper ces aspects du programme

La communication, l'évaluation

Perspectives :

☐ Renforcer le travail de communication

- **Anticiper et bâtir un plan de communication dès l'élaboration de la candidature**, en ciblant les actions(démarches, outils...) en fonction des publics (élus, porteurs de projets, partenaires, grand public, membres du CP, financeurs...) et des étapes du programme (candidature, démarrage, mi-parcours, fin...).
- **Prévoir des modes d'échanges et de communication avec les autres instances du territoire** (conseil de développement, conseil syndical, communauté de communes etc.).

☐ Préparer et optimiser le travail d'évaluation

- **Préparer le cadre évaluatif dès le départ** (effets attendus, niveaux cibles, indicateurs, méthode de recueil...)
- **Utiliser le travail évaluatif comme outil de pilotage et de mobilisation.**

Le territoire, la stratégie

Atouts

Le territoire a été pertinent pour porter le GAL Convivencia

- Un Pays, le pays cœur d'Hérault, porte le GAL : interconnaissance, ressources humaines internes sur lesquelles s'appuyer (relais du GAL)
- La stratégie LEADER est intégrée dans le projet du Pays
- Une taille (77 communes, 70.000 habitants, proche de la moyenne régionale des GAL) permet une mobilisation des acteurs autour de LEADER
- Le GAL a répondu aux objectifs quantitatifs et qualitatifs
- Equilibre entre projets privés et projets publics soutenus

Faiblesses

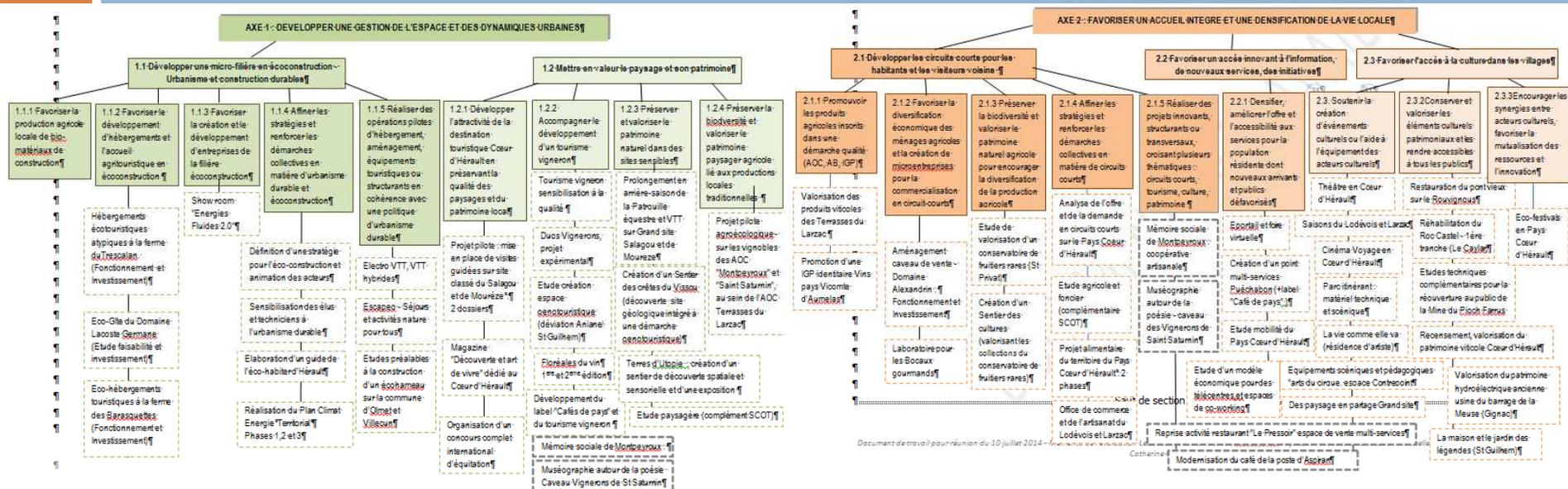
- Une première candidature avec des difficultés de programmation au démarrage
- Des communautés de communes qui s'approprient différemment la stratégie LEADER
- Certains thèmes de développement gagneraient à être travaillés sur des territoires plus vastes (ex : écoconstruction)

Opportunités

- Le territoire rentre dans les critères d'éligibilité du prochain programme
- Une deuxième candidature peut s'appuyer sur l'expérience acquise

Une stratégie territoriale «d'amorçage»

ENJEU : Mobiliser les acteurs dans le cadre d'une stratégie territoriale transversale cohérente (organisation réseaux) dans un secteur rural avec l'enjeu du bien vivre ensemble en recherchant un développement intégré et une densification de la vie rurale



Un enjeu : « Bien vivre ensemble dans un pays de qualité » décliné en 2 axes, 5 objectifs stratégiques et 18 objectifs opérationnels

Même si assez peu d'actions soutenues par objectif

- des secteurs d'activités ressortent
 - ▣ Projets liés à la viticulture
 - ▣ Développement des circuits-courts.
 - ▣ Tourisme (grand sites et valorisation du patrimoine)
 - ▣ Eco-construction
- des problématiques territoriales sont abordées
 - ▣ Gestion et protection des paysages et du patrimoine,
 - ▣ Urbanisme durable
 - ▣ Développement de la vie sociale

Axe 1 - Objectif 1 : Développer une micro-filière en éco-construction : urbanisme et construction durable

Rappel

15 actions :

- 1/3 de bénéficiaires privés
- Des études portées par les collectivités (ex Plan climat Energie territorial)
- Des actions et des outils de sensibilisation à l'urbanisme durable, à l'écoconstruction
- Des actions de coopération : (ex. gestion durable du bâti agricole en Bulgarie)

AXE 1 : DEVELOPPER UNE GESTION DE L'ESPACE ET DES DYNAMIQUES URBAINES

1.1 Développer une micro-filière en écoconstruction - Urbanisme et construction durables

1.1.1 Favoriser la production agricole locale de bio-matériaux de construction

1.1.2 Favoriser le développement d'hébergements et l'accueil agritouristique en écoconstruction

1.1.3 Favoriser la création et le développement d'entreprises de la filière écoconstruction

1.1.4 Affiner les stratégies et renforcer les démarches collectives en matière d'urbanisme durable et écoconstruction

1.1.5 Réaliser des opérations pilotes d'hébergement, aménagement, équipements touristiques ou structurantes en cohérence avec une politique d'urbanisme durable

Analyse GAL et acteurs territoire

- Objectifs partiellement atteints :
 - des études sur l'urbanisme durable qui devraient aider la décision des acteurs publics et doivent donner des suites
 - le développement d'une prise de conscience et d'une culture commune autour de l'écoconstruction.
- Des actions de coopération génératrices d'un projet de recherche action avec l'INRA + à poursuivre (Bulgarie)
- Le secteur de l'écoconstruction gagnerait à être travaillé en lien avec d'autres territoires en dynamique sur le sujet

Besoins

- Structurer le partenariat et fédérer davantage d'acteurs
- Articuler les actions publiques et les porteurs de projet privés dans une démarche de projet

Axe 1 - Objectif 2 : Mettre en valeur le paysage et le patrimoine

Rappel

- 27 actions :
 - ▣ 12 bénéficiaires privés
 - ▣ Renforcement tourisme vigneron, opération grand site
 - ▣ Des actions innovantes (Electro VTT, séjours nature pour handicapés...)
 - ▣ Une action de coopération : réseau des villes portes de l'UNESCO

AXE 1 : DEVELOPPER UNE GESTION DE L'ESPACE ET DES DYNAMIQUES URBAINES

1.2 Mettre en valeur le paysage et son patrimoine

1.2.1 Développer l'attractivité de la destination touristique Cœur d'Hérault en préservant la qualité des paysages et du patrimoine local

1.2.2 Accompagner le développement d'un tourisme vigneron

1.2.3 Préserver et valoriser le patrimoine naturel dans des sites sensibles

1.2.4 Préserver la biodiversité et valoriser le patrimoine paysager agricole lié aux productions locales traditionnelles

Analyse GAL et acteurs territoire

- Une dynamique en nombre de projets soutenus
- Un manque de lisibilité de la cohérence d'ensemble

Besoins

- Fédérer davantage les acteurs
- Prioriser et articuler avec les autres approches territoriales
- Améliorer les liens entre le tourisme, la culture et les circuits courts

Axe 2 - Objectif 3 : Développer les circuits courts pour les habitants et les visiteurs voisins

Rappel

24 actions :

- 15 bénéficiaires privés
- Nombreux projets oenotouristiques
- La moitié des projets sont des investissements

AXE 2 : FAVORISER UN ACCUEIL INTEGRE ET UNE DENSIFICATION DE LA VIE LOCALE

2.1 Développer les circuits courts pour les habitants et les visiteurs voisins

2.1.1 Promouvoir les produits agricoles inscrits dans une démarche qualité (AOC, AB, IGP)

2.1.2 Favoriser la diversification économique des ménages agricoles et la création de micro-entreprises pour la commercialisation en circuit-courts

2.1.3 Préserver la biodiversité et valoriser le patrimoine naturel agricole pour encourager la diversification de la production agricole

2.1.4 Affiner les stratégies et renforcer les démarches collectives en matière de circuits courts

2.1.5 Réaliser des projets innovants, structurants ou transversaux, croisant plusieurs thématiques : circuits courts, tourisme, culture, patrimoine

Analyse GAL et acteurs territoire

- Objectif atteint en particulier pour les produits viticoles
- Une bonne articulation entre acteurs publics et privés

Besoins

- Possibilité de poursuivre et de mieux valoriser cet objectif
- Mettre en réseau les acteurs

Axe 2 - Objectif 4 : Favoriser un accès innovant à l'information, de nouveaux services, des initiatives

Rappel

- 5 actions :
 - ▣ Projets publics
 - ▣ Un investissement
 - ▣ Un projet innovant (office commerce et de l'artisanat...)

AXE 2 : FAVORISER UN ACCUEIL INTEGRE ET UNE DENSIFICATION DE LA VIE LOCALE

2.2 Favoriser un accès innovant à l'information, de nouveaux services, des initiatives

2.2.1 Densifier, améliorer l'offre et l'accessibilité aux services pour la population résidente dont nouveaux arrivants et publics défavorisés

Analyse GAL et acteurs territoire

- Trop peu de projets malgré la possibilité qu'ouvre cet objectif en termes de mutualisation, de services, de développement d'activités
- Cet objectif gagnerait à étendre sa portée territoriale (ex : coworking)

Besoins

- Valoriser le rôle des TIC
- Clarifier la formulation de l'objectif
- Animation pour favoriser l'émergence de projets, la mise en réseau des acteurs.
- Faire émerger une vision commune basée sur la complémentarité et la mutualisation des projets d'équipements ou de service publics à l'échelle du Cœur d'Hérault.
- Favoriser l'échange et la mutualisation des expériences innovantes en matière de services à la population

Axe 2 - Objectif 5 : Favoriser un accès à la culture dans les villages

Rappel

19 actions :

- 9 projets privés
- 10 investissements
- Quelques projets de mutualisation de moyens et de rénovation du patrimoine rural
- Aide au démarrage de festivals ou d'évènements donnant accès à la culture dans les villages
- Création d'un réseau d'échange et de mutualisation entre écofestivals

Analyse GAL et acteurs territoire

- Bonne mobilisation des acteurs
- Peu de lien entre les projets
- Problème d'accès pour des associations culturelles (complexité administrative...)

AXE 2 : FAVORISER UN ACCUEIL INTEGRE ET UNE DENSIFICATION DE LA VIE LOCALE

2.3 Favoriser l'accès à la culture dans les villages

2.3.1 Soutenir la création d'évènements culturels ou l'aide à l'équipement des acteurs culturels

2.3.2 Conserver et valoriser les éléments culturels patrimoniaux et les rendre accessibles à tous les publics

2.3.3 Encourager les synergies entre acteurs culturels, favoriser la mutualisation des ressources et l'innovation

Besoins

- Articuler la culture avec le patrimoine et le tourisme
- Elaborer une stratégie culturelle territoriale
- Favoriser la mutualisation des moyens, la professionnalisation des acteurs et la diversification des sources de financements

Opportunités et menaces / stratégie

Opportunités

- Les enjeux définis par le GAL Convivencia pour 2007 – 2013 sont présents dans les enjeux régionaux 2014 – 2020 : comment gérer l'accueil de nouvelles populations notamment en termes d'urbanisme et de vie sociale
- Les 5 objectifs peuvent potentiellement être présents dans le prochain programme
- Articulation possible avec le PDR 2014-2020

Menaces

- Avoir un enjeu stratégique trop général pour LEADER : perte de lisibilité des objectifs, de l'impact...
- Ne pas pouvoir mobiliser les acteurs concernés par un thème : trop de travail d'animation nécessaire pour identifier et mobiliser (donc peu de projets)
- La complexité de LEADER éloigne certains acteurs de ce programme

Axes d'amélioration, préconisations

- Aller vers une stratégie plus concentrée
- Articuler diagnostic de territoire et évaluation LEADER 2007-2013 pour définir les enjeux territoriaux : poursuivre les enjeux 2007-2013 mais concentrer les objectifs opérationnels ? Ouvrir vers d'autres enjeux ?
- Travailler dans un graphe de développement pour :
 - Visualiser les articulations entre LEADER et projet de territoire et autres « outils »
 - Définir l'enjeu visé à travers LEADER puis le décliner jusqu'aux objectifs opérationnels et fiche-actions
 - Identifier les secteurs d'activités sur lesquels le territoire souhaite travailler, les « publics » qu'il souhaite viser. En vérifier les conditions de réussite (ex: capacité à mobiliser les acteurs concernés par les moyens d'animation disponibles)
 - Définir le niveau de ces thèmes dans une future stratégie locale de développement
- Mieux identifier les effets attendus
- Partenariat avec d'autres territoires sur certains thèmes ?